



Fondation  
**Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

## **Appartements d'Hébergement Temporaire**

13, quai de la Garonne  
75019 PARIS

# **Rapport d'Activité 2016**

### **Fondation Maison des Champs**

**Siège Administratif :**  
55, rue de Belleville  
75019 Paris  
Tel : 01 85 08 50 92

**Siège social :**  
16, rue du Général BRUNET  
75019 PARIS  
Tel: 01 48 03 86 10

[www.fmdc.fr](http://www.fmdc.fr)  
[fondation@fmdc.fr](mailto:fondation@fmdc.fr)

# **SOMMAIRE**

- 1. Présentation du service..... p. 3.**
- 2. Evolution de la population accueillie ..... p. 4.**
- 3. Activité 2016 des AHT..... p. 6.**
- 4. Evènement principaux de l'exercice 2016.....p. 7.**
- Conclusion .....p.8.**

## 1. PRESENTATION DU SERVICE

Appartements d'Hébergement Temporaire  
13, Quai de la Garonne  
75019 PARIS

01.42.00.21.06 (4<sup>ème</sup> étage) / 01.48.03.06.36 (5<sup>ème</sup> étage)

Organisme gestionnaire  
Fondation Maison des Champs  
Président du Conseil d'Administration :  
Monsieur Pascal SANZ

Responsable de l'hébergement temporaire :  
Louise Pouget  
[l.pouget@fmdc.fr](mailto:l.pouget@fmdc.fr)

La Fondation Maison des Champs s'est positionnée depuis 1982 sur l'offre d'hébergement temporaire.

L'offre d'hébergement temporaire de la Fondation Maison des Champs se compose à ce jour de 2 appartements, situés 13 Quai de la Garonne 75019 PARIS.

La Fondation a voulu privilégier le caractère familial de l'accueil temporaire, qui a lieu au sein de deux appartements de type F5, situés au 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages d'un même immeuble, pouvant accueillir chacun 5 personnes simultanément.

Chaque appartement se compose d'une entrée, de 3 chambres individuelles et d'une chambre double, d'une cuisine, d'une salle à manger - salon, d'une salle de bain et d'une salle d'eau.

Une équipe de professionnels (infirmiers, aide soignants, ergothérapeutes, psychomotricien, aides à domicile, gardes de nuit) intervient 24h sur 24h au service des bénéficiaires.

Le projet des séjours d'accueil temporaires est le suivant :

Elaboration et coordination d'un projet permettant d'optimiser le temps du séjour en soutenant chaque personne accueillie dans un projet individualisé et grâce aux actions proposées à travers la vie collective. Les professionnels des différents services de la Fondation Maison des Champs (AHT, SSIAD, ESA, Carrefour des Solidarités) sont mobilisés pour faire bénéficier les personnes accueillies aux Appartements d'Hébergement Temporaire de toutes les expertises de la Fondation ainsi que ses réseaux.

Le résident n'est pas soumis à une interruption de son parcours de soins au sein des hébergements temporaire : il est d'une part accompagné par une équipe de soignant dans son hygiène quotidienne, d'autre part pris en charge pour l'organisation de ses rendez-vous médicaux. Se déplacent également aux hébergements une diététicienne et une kinésithérapeute pour un suivi personnalisé de chaque résident.

Ce projet de développement de développement des activités et de la vie sociale aux Appartements d'Hébergement Temporaire, est organisé sous trois grands aspects :

- Le résident et son projet : chaque personne accueillie est accompagnée en fonction de son projet de l'après séjour,
- Le lieu et les activités liées à la vie quotidienne : des rythmes de vie et des rituels propices au bien-être et à la vie sociale ont été élaborés avec l'ensemble des

encadrants et mis en place dans les appartements. Chaque moment de la vie quotidienne est propice à la participation active de la personne accueillie à travers des activités liées au savoir-faire (dresser la table, décorer l'espace, plier le linge, participer à la préparation des repas, etc.).

- Les activités et le renforcement du lien social : des activités de groupe (jouer, s'exprimer, peindre, écouter, partager, chanter etc.) sont proposées quotidiennement aux appartements pour développer un sentiment d'appartenance et donc de sécurité lié à la socialisation des personnes accueillies, et également à l'extérieur avec différents partenaires, dont le Carrefour des Solidarités.

Le rythme de vie des personnes accueillies et leurs habitudes alimentaires sont respectés : les petits déjeuners sont par exemple servis en fonction des heures de lever des personnes accueillies.

Le service veille à favoriser la création et le maintien de liens sociaux entre les professionnels, les personnes accueillies, la famille, le voisinage et leurs amis.

Pour ce faire, un projet d'animation et de développement du lien social a été mis en place. Il se traduit entre autres, par l'organisation de repas à thèmes (anniversaires, repas de Noël, galette des rois, Chandeleur etc.) et d'animations proposées par les professionnels du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile.

Ces animations sont un moment d'échange et de convivialité entre les personnes accueillies sur les deux appartements.

Le maintien de l'autonomie est basé sur la stimulation et la préservation des acquis des personnes accueillies en faisant appel aux gestes quotidiens de la vie (cuisine, courses).

Le fonctionnement des appartements d'hébergement temporaire, ainsi que leur finalité, sont en accord avec le projet associatif de la Fondation Maison des Champs, selon lequel « les services de la Fondation doivent apporter à tous les publics des réponses adaptées telles que :

- l'accompagnement de personnes souffrant de fragilités, d'exclusions ou de solitude,
- l'aide aux personnes en situation de handicap et/ou âgées et atteintes de maladies chroniques invalidantes ».

## **2. EVOLUTION DE LA POPULATION ACCUEILLIE**

### Motifs d'entrée

<i>Motif</i>	<i>Nombre</i>			<i>%</i>		
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Répit des aidants	12	13	<b>17</b>	16,90%	20,31%	<b>32,07%</b>
Absence de l'aidant	31	20	<b>14</b>	43,66%	31,25%	<b>26,41%</b>
Retour d'hospitalisation ou altération de l'état général	21	17	<b>14</b>	29,58%	26,56%	<b>26,41%</b>
Travaux, réfection ou nettoyage du domicile.	2	8	<b>1</b>	2,82%	12,50%	<b>1,89%</b>
Autres (isolement, etc.)	5	6	<b>7</b>	7,04%	9,38%	<b>13,22%</b>
<b>TOTAL</b>	71	64	<b>53</b>	100,00%	100,00%	<b>100,00%</b>

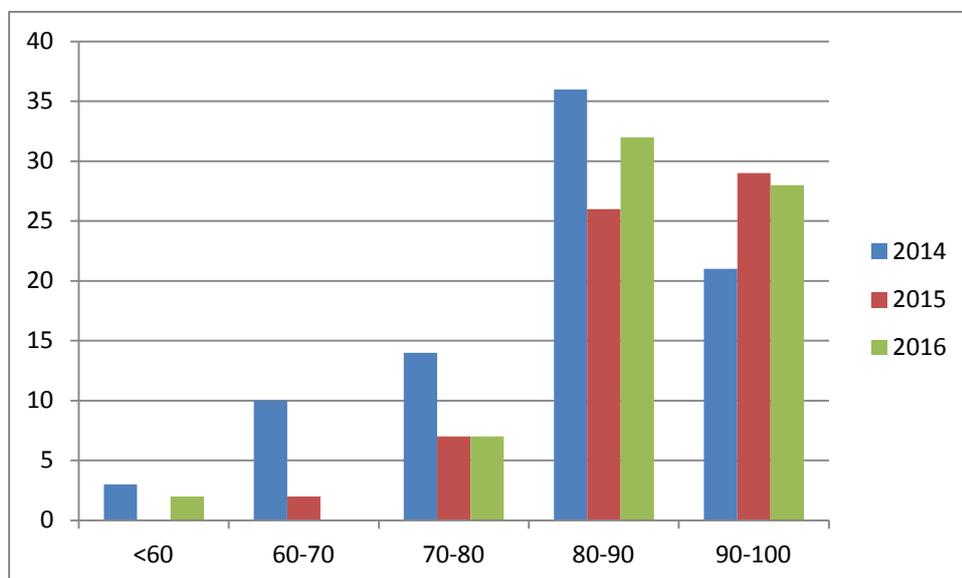
L'absence des aidants et le retour d'hospitalisation représentent 53% des motifs d'admission en 2016.

L'admission de personnes pour le répit des aidants représente 32%.

Le nombre de séjours a baissé de 17% par rapport au dernier exercice passant de 64 en 2015 à **53 en 2016**.

Le nombre de personnes accueillies pour des raisons de retour d'hospitalisation a fortement augmenté en 2016. La Fondation a été sollicitée par les équipes sociales et médicales des hôpitaux de Paris.

## Evolution de l'âge des personnes accueillies



La tranche d'âge comprise entre 80 et 100 ans est la plus importante et représente 87% des personnes accueillies.

L'accueil de personnes du quatrième âge accroît la charge en soins des intervenants du SSIAD en raison d'un besoin accru d'aide au maintien de l'hygiène et à la surveillance des traitements médicaux inhérents aux pathologies du grand âge (diabète, hypertension, troubles cardiovasculaires, problèmes dermatologiques etc.).

## Orientation à la sortie des appartements

La fonction première des appartements d'hébergement demeure un soutien à la vie au domicile. 68% des personnes accueillies retournent, à la sortie du séjour, soit dans l'entourage familial, soit à leur domicile.

Ce retour à domicile est préparé lors du séjour dans les appartements d'hébergement temporaire, en coopération avec la famille ou les proches, les professionnels de l'aide et du soin de la Fondation ou des services d'aide à domicile et des SSIAD accompagnant habituellement la personne accueillie.

Toutefois, 32% des personnes ayant été accueillies ne peuvent retourner au domicile et sont orientées vers une entrée en EHPAD.

Ce pourcentage de plus du tiers des séjours est dû en partie à l'accueil de personnes en retour d'hospitalisation et au partenariat établi avec les assistants sociaux des hôpitaux de Paris et de soins de suite et de rééducation.

### 3. ACTIVITE 2016 DES APPARTEMENTS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

#### Garonne (10 places)

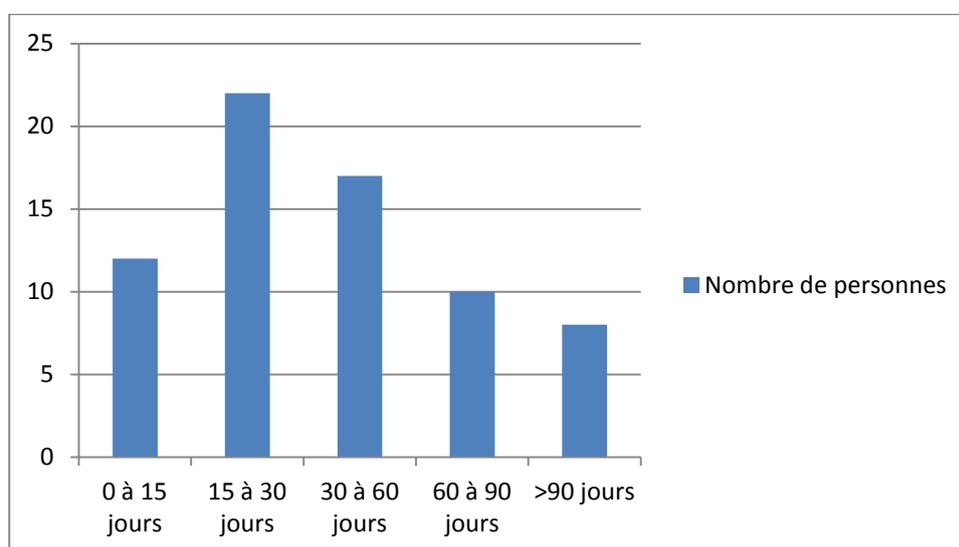
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
<b>NOMBRE MENSUEL DE JOURS</b>	261	242	250	230	167	117	217	283	178	250	287	254	<b>2 736</b>

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc.
<b>NOMBRE PERSONNES PRESENTES SUR LA PERIODE</b>	13	10	13	12	13	9	9	12	6	12	12	12

<b>Activité</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Capacité autorisée et installée	10 places	10 places	10 places
Nombre de journées prévisionnelles	2920	2920	2920
Nombre réel de journées réalisées	2850	2720	2736
Taux de réalisation du prévisionnel	97,61%	93,15%	93,70 %

La légère augmentation de l'activité en 2016 a amené le taux de réalisation du prévisionnel à 93,70 %.

#### **Durée moyenne de séjour en 2016**



## **4. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2016**

Le nombre de journées d'occupation en 2016 est de 2 736 journées. Soit une augmentation de 16 jours par rapport à l'exercice 2015.

Soit un taux d'occupation sur 10 places de 75.5 %.

L'augmentation de l'activité est corrélée à des séjours plus longs avec un nombre de personnes accueillies en baisse.

L'hébergement temporaire de la Fondation est constitué de 10 places. Cependant 2 places (1 à chaque étage) se situent dans une chambre double et permettent de répondre à des demandes particulières et spécifiques telles que des urgences (accident ou maladie de l'aidant, sinistre de l'appartement, flux de demandes sur les périodes d'été ou de fin d'année, etc.)

### **Actions mises en place en 2016**

#### **➤ Animation**

- Un partenariat construit avec
  - ✓ le Carrefour des Solidarités de la Fondation permet aux résidents des appartements d'hébergement temporaire de participer, en fonction de leurs souhaits, à divers ateliers : tricot, philosophie, peinture, émail etc. Un calendrier mensuel des activités est adressé par courriel et permet de planifier avec les résidents leur choix d'activité et de sortie (musée, concert, théâtre)
  - ✓ L'EHPAD COS Alice GUY de par sa proximité (10 rue de Colmar), permet l'accueil de résidents lors d'après-midi récréatifs.
  
- Au quotidien, des activités ont été proposées en fonction de la demande et des intervenants
  - Bien-être :  
Massage des mains et manucure, mise en beauté et maquillage, bain de pieds...
  - Art plastiques :  
Créativité, partage, expériences sensorielles et esthétiques au travers de différents médiateurs.
  - Musique :  
Créativité, échanges et plaisir autour de la musique : chants, écoute, danses.
  - Gymnastique douce et éveil corporel :  
Éveil corporel et plaisir aux mouvements. Recherche du bien-être et détente par une activité ludique et relationnelle.
  - Pâtisserie :  
Atelier manuel permettant d'accompagner la structuration temporelle et la coordination des mouvements (ordre de la recette et aisance motrice).
  - Cuisine :  
Favoriser l'autonomie dans des gestes de cuisine simples. Accompagner la verbalisation sur les sens mis en jeu : odorat, toucher, vue.
  - Quizz et jeux mémoire

Chaque mois lors du repas à thème, organisé par les intervenants, des proches peuvent se joindre à ces moments de partage et convivialité.

➤ **Accompagnement Social**

Le responsable de l'hébergement temporaire et son équipe, en fonction du besoin des familles et des personnes accueillies, apporte une aide à la constitution des dossiers auprès des services sociaux pour la prise en charge des séjours. A cet égard, cela peut correspondre à une prise de contact avec l'équipe médico-sociale APA en vue d'une réévaluation de la situation de la personne ou encore une aide afin de remplir le dossier de demande pour bénéficier de l'APA.

De même, une aide à la recherche de structure telle qu'accueil de jour ou EHPAD, voire ULS pour des personnes souffrants de handicap est entreprise avec les proches ou la famille.

## **CONCLUSION**

### **Pertinence de l'objet des appartements d'hébergement temporaire.**

L'objet des appartements d'hébergement temporaire est en pleine cohérence avec les objectifs du PAERPA et du schéma gérontologique en permettant des sorties d'hospitalisation plus rapides, en contribuant fortement à l'aide aux aidants et en soutenant la personne âgée, vivant au domicile dans les périodes difficiles.

Les appartements d'hébergement temporaire répondent à une demande croissante due souvent au grand âge, en accueillant des résidents fragilisés pour lesquelles un retour au domicile n'est pas envisageable ou du fait d'un conflit familial générant une situation d'urgence.